



**Commune de DAUBENSAND**

-----  
**Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal**  
-----

Séance du mardi 19 juillet 2022, ouverte à 20 heures 00

Présents : Mme Estelle BRONN, Mme Caroline DINDAULT, Mme Gabrielle SCHOELLKOPF, Mme Nathalie CLAUSS, Mme Aurélie LOHMULLER, M. Frédéric LANG, M. Thomas STARCK, M. Jérôme DAVID, M. Frédéric RUE.

Absents : Mme Angélique KREISS donne pouvoir à Mme Estelle BRONN  
M. Christophe WEISS donne pouvoir à M. Frédéric RUE

**2022 - 27: Approbation du procès-verbal de la séance du 21 juin 2022 :**

Chaque membre du conseil ayant été destinataire d'un exemplaire, ce P.V. est approuvé à l'unanimité des membres présents.

**2022 - 28: Recensement de la population en 2023 :**

Mme le Maire informe le Conseil municipal que :

La Direction Régionale de l'INSEE par courrier en date du 16 mai 2022 dernier, lui a demandé, de désigner un coordonnateur communal ainsi qu'un ou plusieurs agents recenseur en vue du recensement de la population de 2023. Une discussion s'engage pour le recrutement de l'agent recenseur et du coordinateur communal.

Pour mener à bien cette importante opération, il est proposé au Conseil municipal :

DE RECRUTER 1 Agent recenseur, Madame Lyse BRONN ;

DE FIXER les rémunérations selon un montant de dotation de recensement communale qui sera connue fin octobre.

Il est précisé que l'agent coordonnateur nécessairement désigné par chaque collectivité est un agent communal ou un Elu et a pour mission de vérifier le travail de l'agent recenseur.

Il est décidé donc :

DE NOMMER 1 agent coordonnateur, Madame Caroline DINDAULT ;

Le coordonnateur communal doit suivre une formation de 1 jour courant octobre-novembre.

La préparation de l'enquête aura lieu pendant 4 jours entre début novembre et démarrage de la collecte.

La réalisation de l'enquête de recensement de la population aura lieu du 19 janvier au 18 février 2023.

Un arrêté de nomination des agents recenseurs ainsi qu'un arrêté de nomination du coordonnateur communal seront pris.

Les crédits seront portés au budget 2023

→ **Adopté à l'unanimité des membres présents.**

## **2022 - 29: Divers, informations et communications :**

- Passage du Jury maisons fleuries du vendredi 5.08.2022 à 16 h 30 : Il y aura 5 membres du jury dont la participation de Mme Caroline DINDAULT. M. Christophe WEISS assurera le véhiculage dans le village avec le tracteur et la remorque. A l'issue du passage dans le village, les participants et membres du jury sont conviés à un apéritif dinatoire.

- La commune de KERTZFELD sollicite un membre du jury pour leur passage maisons fleuries le mercredi 27 juillet 2022 à 17 heures : Mme Caroline DINDAULT propose d'y participer.

- Une demande de subvention pour la CCCE a été demandée par l'Association de DAUBENSAND « Tous des Héros ». La demande concerne le financement pour des appareils vidéo relax pour l'Hôpital de MULHOUSE, ainsi que des livres et accessoires de rangement. La CCCE octroie une aide de 3 000 € / an pour la commune. Après discussion, les membres du Conseil Municipal décident de faire la demande pour un montant de 2 000 € à la CCCE afin de réserver 1 000 € si une autre association venait à demander une subvention intercommunale.

- La commune de DAUBENSAND a adressé un courrier le 12 avril dernier, au Président du Grand-Est, M. Jean ROTTNER afin de demander un dispositif d'aide à l'achat de véhicules à faibles émissions de CO2 pour les communes situées en zone rurale. Quelques communes ont bénéficié de cette aide (Rhinou, Boofzheim, Obenheim) mais pas notre commune. Une réponse a été faite le 13 juillet par M. ROTTNER en expliquant que la Région n'a pas eu d'autre choix que de s'appuyer sur une classification de l'INSEE et qu'elle émettait donc un avis défavorable à notre demande.

- l'Agent communal, Mme VERGER est en congés du 8 au 21 août inclus et ne pourra donc pas assurer la permanence de la déchèterie le samedi 13.08.2022. Mme Estelle BRONN et Mme Caroline DINDAULT se proposent donc d'en assurer la permanence.

- Inauguration aire de jeux du dimanche 4.09.2022 : La commune a réservé des tables et bancs ainsi que des mange-debout après de la CCCE et la commune de Gerstheim. Un devis de prestation a été envoyé par le FOOD TRUCK pour ce jour-là. Après discussion, il s'avère que les tarifs sont un peu trop élevés pour le budget communal. M. Frédéric LANG propose de se renseigner pour les boissons et un autre devis est demandé auprès de CHEZ MIREILLE à BOOFZHEIM.

Pour que cette journée se déroule au mieux, il est demandé aux membres du Conseil Municipal de se donner rendez-vous le matin à 9h30 pour la préparation de cette inauguration qui débutera à 11h.

Un courrier sera distribué aux habitants début août.

- Mme le Maire demande à M. Frédéric LANG s'il a pu contacter des fournisseurs pour les sanitaires et la rénovation de la cuisine pour la salle communale. M. LANG s'engage à en faire la demande au plus vite.

- Mme Nathalie CLAUSS demande à Mme le Maire si la réunion avec l'école d'OBENHEIM concernant les problèmes de retards des transports scolaire est toujours d'actualité. Mme le Maire lui répond que normalement cette réunion se tiendra en septembre après la rentrée scolaire.

Plus personne ne demandant la parole, Mme le Maire clôt la séance à 20h50

Le prochain conseil se tiendra le 30.08.2022 à 20h.